

sous la direction de
Florian Muzard et Pauline Sirot

Attitudes transition

Une écologie locale en pratiques



EXTRAIT "BOUGER LES LIGNES"

TERRITOIRES EN PROJETS PARENTHÈSES

Six lignes de front pour amplifier la transition écologique en local

Manon Loisel et Nicolas Rio, Partie prenante

En matière de transition écologique dans les territoires, les lignes bougent. Et cela s'accélère ! Canicules, feux de forêt, pluies diluviennes, inondations... les effets du dérèglement climatique deviennent de plus en plus palpables dans un nombre croissant de territoires. Avec la sécheresse de cet été et la pénurie d'énergie de cet hiver, la crise écologique est devenue une réalité quotidienne pour les habitants et les entreprises.

Mais qu'en est-il de l'action publique ? Du côté des collectivités locales et de l'État, quelle est la capacité à amplifier la transition écologique ? C'est la question que nous avons posée lors d'un séminaire technique organisé par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) qui a réuni les six sites ayant participé à cette session, en croisant le regard des équipes de concepteurs, des agents de collectivités et des services de l'État. Sans apporter de réponse définitive, la discussion a contribué à identifier six défis structurels sur lesquels butte la transition écologique dans les territoires. Comme autant de lignes de front qui permettent de suivre l'avancée des politiques de transition en local, et les obstacles à dépasser.

1. Donner à voir les effets locaux du dérèglement climatique

La situation actuelle est pour le moins paradoxale. Si tous les participants reconnaissent que les acteurs locaux disposent d'une meilleure connaissance de la crise écologique en cours et à venir — alimentée par les rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) et les multiples diagnostics réalisés dans les territoires —, on constate néanmoins la persistance d'une forme de tabou sur le sujet. Ou à tout le moins un phénomène d'euphémisation de l'analyse. Comme si la gravité de la situation et l'ampleur des actions à mettre en place pour y faire face étaient inentendables.

Alors qu'en matière de transition écologique on entend souvent que « le diagnostic ne fait pas (ou plus) débat », le bilan des ateliers laisse

penser le contraire : « On n'arrive pas à partager le constat initial. Du coup, on se heurte à un mur sur le diagnostic. Sur la biodiversité, les collectivités mettent ce point-là en avant, mais les élus et leurs services ne connaissent pas du tout l'écosystème » (atelier du quadrant sud-ouest nantais). La notion de diagnostic partagé est devenue un poncif des stratégies territoriales. Mais, sur le terrain, cela reste un combat loin d'être gagné. Avec la crainte d'assister à un décalage croissant entre les experts du sujet et les autres acteurs, qui enfermerait le diagnostic dans un dialogue de sourds : « Les élus disent "ça, on le sait, on fait attention aux rivières, aux écoulements, etc.", mais nous, on voit au quotidien que ce n'est pas vraiment le cas. C'est difficile de dire aux élus et aux habitants qu'ils ne connaissent peut-être pas tout » (atelier de l'Allier).

Le décryptage des effets locaux du dérèglement climatique et des enjeux écologiques de chaque territoire reste donc une ligne de front majeure, autant sur la production d'expertise que sur son appropriation. « C'est la lecture du problème qu'il faut amplifier, pas uniquement les solutions !, souligne l'un des pilotes de l'atelier de Sète Agglopolie Méditerranée. On n'arrive pas à avoir une vision d'ensemble des risques et de leur superposition car on manque de données uniformisées sur les multiples risques. » Cette approche transversale est indispensable pour mettre en lumière les effets corrélés et les conséquences en cascade des multiples dérèglements. Comme en matière de santé environnementale, l'effet cocktail est souvent supérieur à l'addition des risques pris séparément.

Le diagnostic partenarial conduit au début des ateliers aide à faire bouger les lignes. En Bourgogne-Franche-Comté, les échanges avec les agriculteurs ont souligné les effets du dérèglement climatique sur les rendements agricoles et sur la viabilité économique des exploitations. Sur la côte languedocienne, l'analyse a mis en lumière l'épaisseur de l'interface terre-mer, en montrant aux élus que les conséquences du recul du trait de côte ne se limitent pas aux communes littorales mais s'étendent aussi à l'arrière-pays (recul du biseau salé rendant impossibles certaines cultures, accueil de populations devant être relocalisées, etc.). « Pour que le message passe, il faut retracer toute la chaîne de causalités et poser à plat l'équation climatique. Il ne suffit pas d'énoncer qu'on va devoir diviser notre empreinte carbone par cinq pour que les acteurs locaux comprennent toutes les implications de la neutralité carbone » (atelier du quadrant sud-ouest nantais). Cette prise de recul collective a favorisé l'alignement entre les élus et les administrations, comme entre les différents services sectoriels. « Le sujet de la recomposition spatiale s'est élargi aux questions d'adaptation aux dérèglements climatiques, ce qui a permis de faire le pont avec les autres directions de l'agglo : le SCoT, la mobilité, etc. » (atelier de Sète Agglopolie Méditerranée).



« DONNER À VOIR
LES EFFETS LOCAUX DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE :
L'EFFET COCKTAIL EST SOUVENT SUPÉRIEUR À
L'ADDITION DES RISQUES PRIS SÉPARÉMENT. »

La projection à moyen et à long termes conduit aussi les participants à arrêter de voir les signaux du dérèglement comme une succession de chocs ponctuels et de les considérer comme une évolution structurelle et systémique : « Si on veut construire une stratégie face à l'aléa, on a besoin d'éléments de prévision malgré la part d'incertitudes. On peut chercher à savoir à quelle époque et à quelle hauteur mais, ce qui est sûr, c'est que ça va arriver ! Rien que de pouvoir partager ça..., c'est utile ! » (atelier de Sète Agglopol Méditerranée).

C'est sur le partage des enseignements que les résistances sont les plus fortes. Plusieurs ateliers font remonter la réticence des collectivités et de l'État à diffuser plus largement l'expertise produite sur les effets locaux du dérèglement et les projections : « Personne ne veut assumer d'énoncer les impacts potentiels du dérèglement climatique. Pourtant, les gens sont conscients de ce qui est en train de se passer sur le terrain » (atelier de Sète Agglopol Méditerranée). Ce qui rappelle que le diagnostic est aussi un enjeu de gouvernance : qui doit porter la responsabilité du « donner à voir » ? L'État a une obligation régaliennne à « dire le risque » et les collectivités ont un rôle clé pour aider les habitants et plus généralement les acteurs du territoire à en prendre conscience et à s'y préparer. Plus facile à dire qu'à faire...

2. Faire le deuil d'une certaine vision du développement local

Si le diagnostic est aussi difficile à assumer en local, c'est qu'il porte en lui une forme de deuil sur une vision des territoires et de leur développement, des pratiques de ses occupants et de leurs besoins. Hérité des décennies précédentes, le logiciel du « développement local » tourné vers l'augmentation du nombre d'habitants (via la construction de lotissements) et du nombre d'emplois (avec les projets de zones d'activités économiques) est encore très installé dans les représentations et les habitudes des acteurs locaux (chez les élus, mais pas seulement).

« Expliquer aux élus qu'il faut limiter la constructibilité aux abords du bourg et requalifier les paysages, ça ne leur parle pas ! Ils ont surtout peur de perdre des habitants » (atelier du sud des Landes). « On a cru que tout le monde était d'accord, alors qu'en fait pas du tout, notamment sur la question de la sobriété. Ils n'ont pas compris les remises en cause que ça suppose de fabriquer une société à deux tonnes de CO2 en 2050... Il faut que les élus apprennent à faire demi-tour ! » (atelier du quadrant sud-ouest nantais). Nombre d'élus et de leurs électeurs restent portés par une vision nostalgique (et plus ou



« FAIRE LE DEUIL D'UNE CERTAINE VISION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL »

moins fantasmée) de ce qu'a été leur territoire, ce qui constitue un obstacle majeur à l'appropriation des enjeux écologiques : « Il y avait des projets sur l'écologie mais les discussions portaient plutôt sur le modèle de développement. Dans ce territoire en perte de vitesse, les élus mettent surtout l'accent sur la transition démographique » (atelier de l'Allier).

Le développement local reste la clé d'entrée principale pour penser l'évolution du territoire. « La transition écologique n'était pas un point d'entrée pour les élus locaux. Ils prenaient la mobilité sous l'angle de la qualité de vie et de l'aménagement du territoire, voire de la précarité. Mais jamais sous l'angle "impact carbone" » (atelier du sud des Landes). Gagner des habitants et des emplois reste la priorité numéro 1, et la transition écologique est souvent perçue comme un obstacle pour y parvenir.

Sur ce sujet également, les lignes bougent en dépit de l'inertie des représentations. En témoignent les discussions, parfois tendues, qui ont eu lieu dans les ateliers sur l'articulation entre sobriété foncière et zones d'activités économiques. L'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) contribue à accélérer ce travail de deuil d'un développement économique extensif, en accordant davantage d'importance à la préservation de la ressource : les sols, la biodiversité, l'énergie... C'est tout l'enjeu du passage d'une planification urbaine, destinée à structurer l'extension des centres urbains (de la grande métropole aux plus petits bourgs) à une planification écologique cherchant à infléchir le développement des territoires pour réduire drastiquement leur empreinte carbone et leur consommation de ressources.

L'exemple des zones d'activités économiques montre que ce processus de deuil ne peut se réduire à une dimension symbolique. Il interroge aussi le modèle économique du développement local qui est directement en lien avec le budget de ce type d'opérations comme avec la fiscalité locale : « La question est surtout de savoir qui va devoir payer le changement de modèle » (atelier de l'Allier). D'autres participants aux ateliers pointent la nécessité de construire de nouveaux indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour porter une vision alternative du développement local et objectiver les externalités négatives du modèle dont on porte l'héritage.

3. Se saisir de l'enjeu agricole (et forestier) en local

Le sujet agricole et forestier constitue une autre ligne de front pour amplifier la transition écologique en local. Si sa déclinaison est spécifique à chaque territoire (selon le degré d'urbanisation et le type d'agriculture), tous les ateliers aboutissent au même constat : la difficulté à appréhender la question agricole au niveau local. « Les agriculteurs sont aux premières loges des dérèglements climatiques. Pourtant, ce sont les grands absents de l'aménagement du territoire ! » (atelier de l'Allier). Or les enjeux sont nombreux : du zéro artificialisation nette à l'adaptation au

réchauffement climatique, à la protection de la ressource en eau, en passant par la réduction des pesticides et la régénération des haies bocagères...

Alors que les agriculteurs ont longtemps représenté une part importante des maires ruraux, le monde agricole semble s'éloigner de l'action publique locale. Et vice versa. « On avait fait un film choc à passer au séminaire de restitution pour pointer les difficultés des agriculteurs rencontrés et montrer ce qui se fait. Ça a fait flop du côté des élus, qui ne se sentent pas concernés, pas en capacité de porter à leur niveau des choses utiles pour les agriculteurs » (atelier de Bourgogne-Franche-Comté). Ce désintérêt récurrent pour le sujet agricole par le local s'explique en grande partie par le fait que la politique agricole est surtout pilotée au niveau européen (via la PAC) et national (via le ministère en charge de l'agriculture, en dialogue avec la profession agricole). Si cette centralisation fait sens pour soutenir un secteur indispensable pour l'économie européenne et sa souveraineté alimentaire, elle montre ses limites en matière de transition écologique et d'adaptation aux changements climatiques. La territorialisation est indispensable pour prendre en compte les enjeux spécifiques à chaque territoire, par sa géographie et son tissu agricole. C'est aussi une condition pour organiser la cohérence des politiques agricoles avec les politiques locales. Le même constat s'applique sur la forêt : « Les élus ont l'impression que, comme il y a un plan de gestion avec l'ONF [Office national des forêts], ils n'ont plus la main sur des forêts qui sont pourtant communales. Alors qu'ils pourraient convoquer l'ONF pour mettre la pression face à l'urgence climatique et réinterroger les contrats-cadres en revoyant les objectifs. Mais cela nécessiterait d'avoir une ingénierie et une volonté politique sur le sujet » (atelier de Bourgogne-Franche-Comté).

« On est déjà confrontés au problème : les pieds de vigne sont en train de crever, on a besoin de travailler aux implications qui en découlent, reconnaît l'un des pilotes de l'atelier de Sète Agglopol Méditerranée. Sauf que les agriculteurs ne nous voient pas comme des interlocuteurs pertinents, car on n'a pas la compétence. Mais qui s'occupe d'agriculture au final ? On est sur des questions tellement systémiques... » Il y a donc urgence à redonner un pouvoir d'agir aux collectivités sur ces sujets et à renforcer leur légitimité en accompagnant leur montée en compétences (au sens des outils juridiques, de l'ingénierie, comme du périmètre d'intervention). D'autant que les conflits d'usage entre collectivités locales et monde agricole risquent de se multiplier avec la crise écologique, comme l'illustrent les tensions sur les projets de mégabassines ou les débats sur l'usage des pesticides en bordure des zones habitées.

Sur ce sujet aussi, l'Atelier des territoires révèle que les lignes sont malgré tout en train de bouger. Deux angles d'attaque sont mobilisés pour surmonter le dialogue de sourds et retrouver des marges de manœuvre en local. Le premier angle porte sur l'alimentation, en lien avec la généralisation des projets alimentaires territoriaux (PAT). En partant des consommateurs et de la restauration collective, les collectivités renforcent les liens avec

le monde agricole, souvent *via* les chambres d'agriculture. La commande publique devient un moyen d'encourager le développement du bio et des circuits courts, en allant parfois jusqu'à la mise en place d'une régie agricole pilotée par la collectivité. On observe le même phénomène sur l'eau potable, comme à Rennes ou à Paris, où les régies d'eau contractualisent avec les agriculteurs qui exploitent des zones de captage pour limiter les pesticides. Sur le sujet de la forêt, la réflexion est encore embryonnaire, comme l'illustre l'atelier de Bourgogne-Franche-Comté : « On voulait montrer que la forêt n'est pas un monde à part, mais doit être rattachée à d'autres enjeux. Par exemple, la filière bois-énergie ne concerne pas que les exploitants forestiers. »

Le second angle d'attaque concerne les paysages, avec la prise de conscience que la mutation de l'agriculture a des impacts directs sur la (dé)structuration des paysages, avec des implications sur l'attractivité touristique et l'habitabilité des territoires. L'adaptation au réchauffement climatique et la lutte contre l'érosion de la biodiversité accentuent ce mouvement, en mettant l'accent sur la reconstitution des haies bocagères et le développement de l'agroforesterie. Point d'achoppement potentiel (notamment pour ce qui concerne l'agrivoltaïsme), le paysage constitue une responsabilité partagée entre collectivités et monde agricole et un potentiel vecteur de coopération.

Les discussions dans les ateliers pointent d'ailleurs la nécessité de faire converger planification urbaine et planification agricole, au niveau local comme au niveau national. Les outils de planification des collectivités (PLUi, SCoT et Sradet) restent encore trop imprécis sur l'encadrement des sols non urbanisés. « Ça ne suffit pas de classer le foncier en "secteur agricole", il faudrait pouvoir préciser le type d'agriculture ou de plantation qu'il accueille » (atelier de Bourgogne-Franche-Comté). Le déploiement du ZAN renforce ce besoin. Cette convergence entre agriculture et aménagement du territoire passe aussi par le rapprochement de leurs bras armés (EPF et Safer) autour d'un même objectif : la préservation des sols vivants.

4. Aborder les objets interdits et pourtant structurants

L'agriculture n'est pas le seul sujet mis de côté lorsqu'on évoque la transition écologique en local : c'est généralement aussi le cas de toutes les grandes infrastructures (ports et aéroports, autoroutes et lignes à grande vitesse) qui structurent les territoires : « On a voulu parler du port, qui se développe encore en poldérisant la mer. On a reçu une fin de non-recevoir » (atelier de Sète Agglopol Méditerranée).

De fait, ces infrastructures obéissent souvent à des logiques supralocales. Elles sont pilotées par des acteurs qui raisonnent à d'autres échelles et sur d'autres registres, entre planification nationale et concurrence transnationale. « Le port est concurrencé

« ABORDER LES OBJETS INTERDITS ET POUTANT STRUCTURANTS »



par d'autres ports, donc on ne peut pas réfléchir à un modèle alternatif. Face aux arguments économiques, on n'a pas d'argument car on n'a pas d'expertise sur le modèle économique » (atelier de Sète Agglopolie Méditerranée). Parce qu'elles cristallisent la tension entre écologie et économie, ces grandes infrastructures sont à la fois les objets les plus structurants en matière d'aménagement du territoire et les plus compliqués à questionner au niveau local. « L'atelier n'a pas vraiment pu se saisir du sujet aéroport. On avait très peu d'infos sur le dossier. Il n'y avait que des coups à prendre, avec de fortes tensions entre l'État et les collectivités » (atelier du quadrant sud-ouest nantais).

Le changement de regard sur les infrastructures apparaît ainsi comme le prochain champ de bataille des politiques de transition écologique dans les territoires, pour dépasser l'alternative binaire entre la ZAD ou le « business as usual ». D'une part, ces grands objets sont fortement consommateurs de ressources, à commencer par le foncier. Dans quelle mesure et avec quels outils les collectivités et l'État sont-ils en mesure d'appliquer l'impératif de sobriété aux infrastructures ? D'autre part, ces infrastructures de transports orientent les modes de vie, dont elles sont à la fois la résultante et la génératrice. Elles constituent un levier massif de réorientation des comportements dans les territoires. Ce qui ne va pas sans poser question : « Le problème, c'est que l'extension de l'aéroport Nantes Atlantique est à contre-courant de tout le reste de notre propos. On ne peut pas demander aux habitants de réduire leurs déplacements ou aux collectivités de freiner sur les zones d'activités quand, à côté, l'État est en train de développer l'aéroport » (atelier du quadrant sud-ouest nantais). Il serait en outre intéressant de réfléchir au devenir de ces infrastructures qui seront certainement impactées, réinterrogées, voire remises en question, par les transformations écologiques : « On avait cherché à interpellier les acteurs sur ce qui pouvait constituer des infrastructures en voie d'obsolescence qui n'avaient plus vocation à exister en 2050. Mais on n'a pas poussé l'analyse » (atelier de Sète Agglopolie Méditerranée).

Face à la difficulté de se saisir de ces objets interdits, les tentatives de faire bouger les lignes se déploient sur les franges de ces infrastructures. « Le problème, c'est moins l'infrastructure en tant que telle que les usages qu'elle suscite : il faut sortir d'une approche uniquement centrée sur la planification spatiale pour avoir une approche plus fonctionnelle sur la transformation des usages », affirme l'un des participants. C'est la stratégie adoptée pour l'atelier de l'Allier qui a invité les collectivités et le concessionnaire à mieux planifier le tissu de zones d'activités économiques situées le long de la future autoroute. Une seconde approche consiste à mettre en regard ces grands objets avec d'autres infrastructures, écologiques celles-là. Le vis-à-vis entre l'aéroport Nantes Atlantique et le lac de Grand-Lieu mais aussi entre l'autoroute A79 et le réseau de haies bocagères dans l'Allier ou en Bourgogne-Franche-Comté invite ainsi les acteurs locaux à se questionner sur ce qui structure leur territoire et contribue à son développement. Amplifier la transition écologique, c'est aussi changer de regard sur les ressources locales et les façons de les valoriser.

5. Clarifier la contribution de l'État dans toute sa diversité

Les quatre défis évoqués jusqu'ici démontrent une fois de plus que la transition écologique est un sujet moins consensuel qu'on le dit. La neutralité carbone, l'adaptation au dérèglement climatique ou la défense de la biodiversité au niveau local révèlent des divergences d'intérêts et viennent parfois reconfigurer les clivages qui traversent les acteurs au sein des territoires. C'est vrai du côté des acteurs locaux, mais aussi au sein même de l'État à travers la diversité de ses services.

À la fois levier et obstacle à l'amplification de la transition, le positionnement de l'État ressort comme un sujet récurrent dans le bilan de l'Atelier des territoires (que ce soit du côté des collectivités et des équipes de concepteurs, comme des agents de la DDT et de la DREAL en charge d'animer l'exercice). Tous pointent la tendance de l'État à se limiter à une position d'animateur neutre, alors que ses services disposent de nombreux leviers sur la question : « Ce serait bien que la DREAL et la DDT soient plus mobilisées et sortent de leur posture d'animateur. Pour l'instant, l'État peut laisser à penser qu'il reste observateur » (atelier de Sète Agglopol Méditerranée). Cette interpellation illustre l'ambiguïté qui pèse sur la place que l'État (national et déconcentré) doit tenir dans les politiques territoriales de transition écologique et la relative indétermination sur le partage des rôles avec les collectivités : « Comme l'État prend toujours la responsabilité sur les effets du dérèglement climatique, il ne veut pas s'exposer. La position est intenable ! À l'inverse, on ne peut pas envoyer les élus au front si l'État n'est pas à leur côté. Il y a une question sur le partage des responsabilités, alors qu'on va avoir à gérer des désastres » (atelier de Sète Agglopol)

Méditerranée). Ce défi repose donc autant sur les élus locaux et leurs services, que sur l'État au niveau technique comme politique.

Cette ligne de front agit aussi comme un révélateur de toutes les tensions qui traversent l'appareil d'État, lequel, la science politique nous le rappelle, n'a jamais été un acteur unique et homogène. Si la « parole de l'État » est aussi difficile à formuler en local, c'est qu'elle rassemble une diversité de registres d'intervention et de visions de l'intérêt général. « Difficile de trouver le bon registre entre une DREAL qui se projette sur la planification à grande échelle en se tenant éloignée des jeux d'acteurs locaux et des agents beaucoup plus terre à terre qui ne sont pas du tout dans la projection » (atelier de Bourgogne-Franche-Comté). L'hétérogénéité de l'appareil d'État génère des contradictions venant complexifier le chemin de la transition dans les territoires : « Notre levier principal, c'est la planification. Mais les collectivités sont vent debout contre nos contradictions, comme sur le sujet sobriété foncière *versus* production énergétique. [...] Il y a aussi un décalage entre la formulation en administration centrale et la réalité des DDT sur le terrain » (atelier de l'Allier). « L'État en local était lui-même en position inconfortable de devoir appliquer des lois auxquelles il n'a absolument pas participé et dont il voit directement les limites d'application. Ce qu'on attend de l'État, c'est de donner du concret à des choses qui, pour l'instant, restent des incantations » (atelier de Sète Agglopol Méditerranée).

On pourrait pourtant considérer cette diversité comme une force, en activant les complémentarités au lieu de taire les contradictions éventuelles. Car si l'État apparaît comme un acteur essentiel pour amplifier la transition écologique au niveau local, c'est justement par sa capacité à activer en même temps une diversité de leviers. Tout l'enjeu consiste à coordonner une approche réglementaire (forcément descendante mais indispensable pour orienter la transition des acteurs locaux) et une logique d'accompagnement ciblée sur l'apport d'expertise et d'ingénierie pour aider les collectivités et leurs partenaires à naviguer dans les eaux troubles et incertaines des politiques de transition. On pourrait, par exemple, imaginer que la réglementation (le ZAN déjà évoqué, les zones de faibles émissions, la neutralité carbone à horizon 2050...) serve de point de départ non négociable aux démarches locales, ciblées alors sur les conditions de mise en œuvre.

La clarification du positionnement de l'État souligne la place nodale qu'occupent les préfets, tant dans la coordination des différents services déconcentrés sectoriels que dans l'articulation entre réglementation nationale et mise en œuvre locale. La planification écologique, devenue une prérogative centrale de la Première ministre, mériterait de même une implication renforcée des préfets de région et de département pour devenir la clé d'arbitrage au sein de l'État déconcentré.

6. Hiérarchiser les actions en fonction de leur impact écologique

Le dernier défi porte sur une question de méthode. Comment prioriser les actions et les investissements en matière de transition écologique ? Avec quels indicateurs ? Cet enjeu d'objectivation et d'évaluation de l'impact est un classique de la conduite de l'action publique. Mais, paradoxalement, la question apparaît relativement inédite sur le sujet de l'écologie appréhendé au niveau local. Ce qui est en soi le signe que les lignes ont bougé dans les territoires, où les orientations stratégiques laissent progressivement la place aux plans d'action opérationnels : on rentre dans le dur de la mise en œuvre et de l'allocation de ressources.

La ligne de front concerne d'abord la définition de l'amplification : « Concrètement, ça veut dire quoi "amplifier" ? et jusqu'où ? Difficulté de trouver le bon curseur entre le déjà-là et ce qu'il reste à faire » (atelier du quadrant sud-ouest nantais). L'amplification consiste-t-elle à infléchir les actions menées (qualitatif) ou à les massifier (quantitatif) ? Dans le premier cas, cela interpelle les représentations des élus et les habitudes des services. « Quand l'élu un peu réfractaire peut dire "on fait déjà", c'est qu'on a perdu ! » (atelier du quadrant sud-ouest nantais). « Jusqu'où questionne-t-on la pertinence d'habitation sur le lido ? Ça n'a pas de sens d'investir tant de millions d'euros pour maintenir quelques habitants. On n'est pas allé sur cet arbitrage : on voulait juste montrer la diversité des processus sur la base d'une modélisation du risque » (atelier de Sète Agglopolé Méditerranée). Dans le second cas, cela pose la question des moyens alloués pour y parvenir. « Il y a déjà beaucoup de choses dans le contrat de réciprocité et le PAT. Dans cet éventail d'actions, toutes sont bonnes mais elles ne suffisent pas. Il faudrait les multiplier par 100, mais ce n'est pas le développement plébiscité par les élus. Ce n'est pas là que l'argent est mis » (atelier du quadrant sud-ouest nantais).

L'évaluation de l'effort d'amplification pose aussi une question de temporalité. Que l'on vise les impacts à court terme ou bien les transformations de moyen et long termes, on n'aboutit pas à la même feuille de route. « On a choisi de travailler sur les dénominateurs communs, sur les sujets convergents plutôt que sur les points durs pour produire des projets concrets. La commande de la DDT, c'était "prenez des choses prêtes et réalisables", on était dans la logique CRTE, c'était un hasard de calendrier, mais ça a eu des impacts » (atelier de l'Allier).

Au-delà des questions de définition, c'est surtout le manque d'indicateurs qui ressort

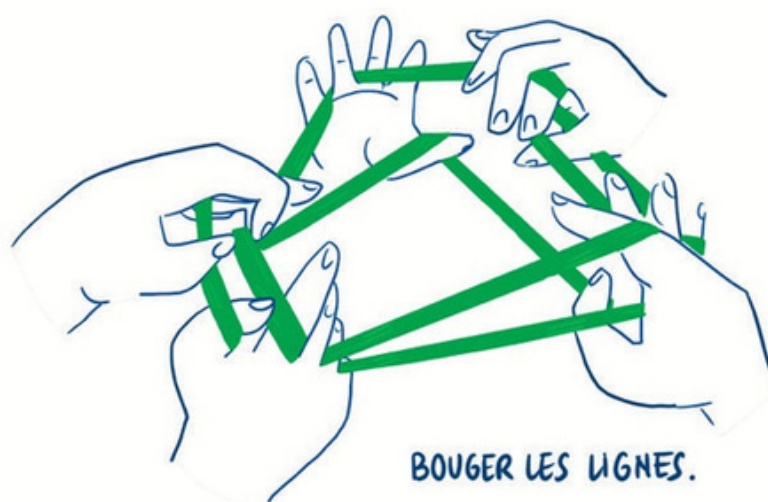


« HIÉRARCHISER LES ACTIONS EN FONCTION DE LEUR IMPACT ÉCOLOGIQUE »

des échanges, avec le risque de confondre mesures symboliques et actions structurantes. « Il y a un problème pour identifier l'impact transformateur des actions et leur rendement en matière de transition écologique. Ce qui fait que les acteurs locaux se focalisent sur des projets parfois anecdotiques ou sur les plus faciles à mettre en place. On l'a vu sur les enjeux forestiers : on ne peut pas mettre sur un pied d'égalité un projet de forêt urbaine de 2 000 m² et l'évolution des modes de gestion de plusieurs dizaines d'hectares de forêt pour mieux les adapter aux effets du dérèglement climatique » (atelier de Bourgogne-Franche-Comté).

Sur cette ligne de front, le local gagnerait à s'inspirer de tous les efforts déployés au niveau national et international pour essayer de chiffrer les investissements à engager en matière de transition (on pense notamment aux travaux de I4CE et aux débats lors des COP) et pour objectiver les impacts de chaque feuille de route (comme à vocation à le faire le Haut Conseil pour le climat). Ces outils s'avèrent indispensables en amont sur la hiérarchisation des problèmes aussi bien qu'en aval sur la priorisation des solutions.

Ces six défis ne sont pas forcément nouveaux, mais ils prennent une autre ampleur au moment où la transition écologique bascule d'une obligation de moyens vers une obligation de résultats. Imposé par l'accélération des effets du dérèglement climatique et les engagements contraignants pris par la France au niveau international, ce changement de logique modifie en profondeur les modalités de mise en œuvre de la transition écologique dans (et avec) les territoires et engage chaque acteur à y prendre sa juste part.



Sommaire de l'ouvrage complet

Introduction

L'écologie à travers les pratiques locales :
quelles attitudes pour s'engager dans la transition ?
Florian Muzard et Pauline Sirot, DGALN

La transition : quels modèles pour agir ?
Eddie Soulier, Université de technologie de Troyes

1 / Au format paysage

L'interpellation paysagère, transition écologique
JeanMarc Gaulier, paysagiste-conseil de l'État

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Le quadrant sud-ouest nantais

AUTRES EXPÉRIENCES

SIGNIFICATIVES

PAS DE CÔTÉ

2 / En connexion avec les infrastructures et les zones d'activité

Les infrastructures, alliées de la transition ?
Laurent Terral, Laboratoire Ville Mobilités Transport

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Le territoire de l'Allier parcouru par l'A79

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES

3 / À partir des modes de vie

La transition écologique à hauteur d'habitants
Judith Ferrando Y Puig

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Le sud des Landes

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES

PAS DE CÔTÉ

4 / À l'aune de la résilience

La résilience des territoires
pour tenir le cap de la transition écologique
Stéphanie Bidault, Cepri

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Sète Agglopôle Méditerranée

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES

5 / En régime de production et de consommation

Produire et consommer à l'heure de la
transition écologique
Anaïs Lefranc-Morin, ANCT

UN TERRITOIRE EMBLÉMATIQUE
Les grands territoires en bord de Saône

AUTRES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES

Entre controverses et convergences

La transition écologique
en régimes de controverses
Eddie Soulier, Université technologique de Troyes

Les malentendus des chemins
de la transition écologique dans les territoires
Jean-Baptiste Marie, Europe des projets architecturaux et urbains

Bouger les lignes

Six lignes de front pour amplifier la transition
écologique en local
Manon Loisel et Nicolas Rio, Partie prenante

ANNEXES

Index des auteurs
Index des personnes interviewées Générique
des participants aux ateliers Sigles et
acronymes

Extrait de l'ouvrage

Attitudes transition, Une écologie en pratique

Avril 2023, éditions Parenthèses

Exigeante, la transition écologique est aussi stimulante pour les territoires qui sont appelés à relever de multiples défis : améliorer le cadre de vie en l'adaptant au changement climatique ; atteindre la neutralité carbone ; promouvoir la sobriété ; accroître la résilience face aux risques en respectant les milieux vivants et les paysages...

Pour aborder ces sujets sous l'angle de l'action publique locale, six sites de projet ont rejoint le dispositif de l'Atelier des territoires et ont construit des propositions stratégiques d'aménagement durable répondant à des problématiques concrètes.

Quelles opportunités de bifurcation écologique l'arrivée d'une nouvelle autoroute offre-t-elle à un département comme l'Allier ? Des alternatives au véhicule individuel sont-elles un moyen de repenser le développement et la gouvernance dans le Sud des Landes ? Quelles perspectives agro-écologiques et de création de filières courtes se dessinent-elles dans deux pays de Bourgogne-Franche-Comté ? Quelle recomposition de son territoire littoral et rétro-littoral l'agglomération sétoise envisage-t-elle pour anticiper les conséquences du dérèglement climatique ? Comment la frange sud-ouest de la métropole nantaise se réoriente-t-elle à travers la restauration et la valorisation de ses ressources naturelles, et en misant sur un aménagement qui favorise la proximité et la sobriété foncière ?

Ce livre, riche de cas concrets et de témoignages, s'articule autour de cinq thèmes comme autant de fils conducteurs avec lesquels composer : les paysages, les infrastructures, les modes de vie, les processus de résilience, et les modèles économiques. Témoignant de l'intensité des débats et de la force des enjeux, il s'achève sur un état des controverses rencontrées et des initiatives pour faire évoluer les postures et les politiques publiques et réussir collectivement à accélérer, en tout lieu et au plus près des territoires, la transition écologique.

Retrouvez une information complète sur la publication sur : <https://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/>



Crédits

INterland (couverture), Mai-lên Nguyen (dessins)

COLLECTION TERRITOIRES EN PROJETS

Pour construire ensemble des territoires durables, sobres, résilients, inclusifs et créateurs de valeurs, les acteurs de l'aménagement – qu'ils soient élus ou professionnels, privés comme publics – repensent aujourd'hui leurs modes de faire et leur organisation. Ainsi, le ministère en charge de l'urbanisme promeut depuis plusieurs années des démarches visant à mettre en œuvre un urbanisme de projet à différentes échelles de territoire et étapes du projet, comme les ÉcoQuartiers ou l'Atelier des territoires. La collection a pour vocation de relater, d'enrichir et de diffuser les résultats et enseignements de ces démarches porteuses de propositions pour faire progresser les débats et les pratiques.

DANS LA MÊME COLLECTION

Le littoral en projets
La montagne en projets
Du Far West à la ville
L'urbanisme commercial en questions
Villes en transition
L'expérience partagée des Écocités
Atout risques
Des territoires exposés se réinventent
L'horizon des lieux
Réparer par le paysage
Le périurbain, espace à vivre
Massifs en transition
Réinventer la ville centre
Le patrimoine en jeu